



Veynes, le 25 juillet 2023

*Aux membres du conseil de la
Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

Nos Réf. : MRC – LB - MJ – D 234 / 2023

Objet : conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 31 juillet 2023 à 17 h 30

Maison de Pays – 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du 26 juin 2023 -Annexe 1.

Administration générale :

- Détermination du nombre de vice-Présidents et des autres membres du Bureau de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy (annule et remplace la délib n°2020/052) ;
- Nouvel Organigramme des services de la CCBD – Annexe 2 ;

Finances :

- Tarification de la navette inter-stations du Dévoluy ;
- Vente d'un véhicule du service technique « Camion de collecte des cartons » ;

Service Tourisme :

- Lancement de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion du produit Retrouvance ;

Pôle Environnement, Déchets et Bâtiments

- Rapport du service public de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022 – Annexe 3 ;

Service Économique :

- Convention de location de la zone B et D de l'Atelier de Levage pour la SAS Roland Morgan – Annexe 4 ;
- Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (*Pour information*) – Annexe 5 ;

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES